

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 1er février 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme KOENDERS (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MILLOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN)
Membres absents :

OBJET**DE LA DELIBERATION**

Acquisition de mobilier de bureau au nom du groupement de commande Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra Dijon - Mise en appel d'offres - Signature des marchés

M. Dupire, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Chaque année la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et les régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra Dijon, procèdent à l'acquisition de mobilier de bureau destiné tant à équiper leurs nouveaux locaux qu'à remplacer le mobilier frappé d'obsolescence.

Le coût prévisionnel de ces achats, estimé au minimum à 80 000 € TTC, rend nécessaire le recours à une procédure d'appel d'offres sur trois lots dans le cadre d'un marché à bons de commandes sans maximum.

Le marché serait conclu pour une durée d'une année et renouvelable deux fois.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir;

1- décider la mise en appel d'offres de l'acquisition du mobilier de bureau nécessaire au fonctionnement des services de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et des régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra Dijon;

2- m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution;

3- m'autoriser, en cas d'appel d'offre infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35 I 1° du code des marchés publics;

4- dire que le financement des fournitures sera assuré sur les crédits inscrits aux budgets des exercices 2010 et 2011 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE 5/02/10



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 5 FEV. 2010

